

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 611

Artikel: Prospérité : moins de mille francs par mois : les rentiers en 1976 selon leurs revenus et leur fortune
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN

Les rentiers: un autre visage de la Suisse

Il y a les clichés d'une Suisse prospère, où les moins favorisés jouissent encore agréablement des retombées de la place financière, de la paix du travail et de la neutralité. Et puis il y a la réalité.

On ne niera pas, bien sûr, que par rapport à la majeure partie des habitants de la planète, les Suisses soient privilégiés parmi les privilégiés. Mais dans les limites de l'oasis, l'aisance est-elle vraiment le lot de tous? Cette aisance invoquée par les puissances financières pour le maintien de leurs privilèges: attention à ne pas tuer la poule aux œufs d'or! cette aisance vantée par la droite conservatrice pour bloquer le développement de la politique sociale: on en a déjà assez fait comme ça! Le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) s'est donné les moyens de décortiquer la réalité de l'aisance helvétique. Dès 1975, lancement d'une étude sur les «genres et degrés d'indépendance des rentiers suisses».

La situation faite aux vieux: un point ultra-sensible à bien des égards. Politique: le poids des rentiers pèse et pèsera toujours davantage dans l'exercice de la démocratie. Social: la solidarité face au troisième âge est la pierre de touche de toute politique sociale digne de ce nom. Economique: le pouvoir d'achat des personnes âgées, clef de voûte d'une «relance» de la consommation intérieure (loisirs, etc.). Pour ne situer que ces enjeux-là.

Automne 1979, les premiers chiffres sont sortis, dans une certaine précipitation. Et depuis lors, l'essentiel de la recherche a été publié, progressivement (référence utile: «Die wirtschaftliche Lage der Rentner in der Schweiz», Haupt, Berne 1980, publié sous la responsabilité de W. Schweizer): on sait enfin quelque chose de la Suisse profonde.

On passera sur les polémiques nombreuses qu'ont suscitées ces colonnes de chiffres. Des polémiques qui ne sont nullement taries aujourd'hui. Il faut admettre qu'au total, dans le concert des réactions, ce sont celles de la droite patronale, vigoureusement orchestrées et répandues, qui ont marqué l'opinion. Dès octobre 1979, la Société pour le développement de l'économie suisse (SDS) rendait son diagnostic, mille fois repris; nous citons encore: «(...) Tout cela dénote un degré d'équilibre remarquable, si on ne prend pas pour critère l'égalitarisme le plus extrême (...) L'affirmation selon laquelle un petit nombre de personnes toucherait d'immenses revenus tandis que la majorité de la population serait obligée de tirer le diable par la queue est donc tout à fait contraire à la réalité.»

DES SLOGANS À LA RÉALITÉ

Et il faut admettre qu'une lecture rapide des travaux et des descriptions fournies par W. Schweizer, le chercheur mandaté par le FNRS, autorisait cet optimisme. Il suffisait de se contenter des moyennes, d'extrapoler rapidement et l'aisance économique générale des rentiers en Suisse prenait une petite allure scientifique, venant juste à point pour justifier des slogans électoraux.

A l'époque, «Domaine public» avait été le seul à crier casse-cou, mettant l'accent sur le piège des moyennes, fournissant d'autres conclusions à partir d'un examen attentif des chiffres à disposition¹. Aujourd'hui, il s'agissait d'aller plus loin, d'approfondir l'analyse de l'étude sur la situation économique des rentiers: toujours grâce à un financement du FNRS, Pierre Gilliand s'est mis à ce travail. Reprenant les données qui elles-mêmes ne sont pas contestées, se basant toujours sur le même «échantillon», dont la représentativité a été attestée par des expertises requises par le FNRS, il parvient à une grille différente, impressionnante, de la répartition des revenus dans notre pays. Notamment en ce qui concerne les rentiers.

C'est ce tableau original² d'une importance considérable que nous vous livrons aujourd'hui. Des faits, des faits bruts. Un autre visage de la Suisse. Difficile, très difficile à digérer. Suffisamment éloquent pour que nous vous le confions sans plus de commentaire, pour une semaine.

PS. Pour mémoire. Sont examinés ici les cumuls du revenu et de la fortune des rentiers, échantillon représentatif pour 1976 de l'ensemble de la population en âge d'obtenir une rente AVS. Critère de base: le revenu net, défini dans l'étude originale comme le «revenu brut, diminué des cotisations AVS, des frais de production, des intérêts des prêts et des amortissements». La collecte des renseignements a été faite au moyen des déclarations fiscales (avec les distorsions — évasion fiscale plus forte, certainement, chez les hauts revenus — que cela comporte; il s'agit donc du revenu du «ménage du rentier interrogé», qu'il vive seul ou avec son conjoint non inclus dans l'échantillon).

¹ Voir DP 514, 20.9.1979: «Recherches «neutres» et rentes politiques»; et l'analyse des chiffres fournis à l'époque par W. Schweizer: DP 532, 7.2.1980, puis DP 536 à 538, mars 1980.

² Ces travaux seront publiés, développés, par le Mouvement populaire des familles, dans le prochain numéro du «Monde du Travail». L'étude de Pierre Gilliand fera l'objet d'une publication ultérieure, indispensable, que nous ne manquerons pas de vous signaler.

PROSPÉRITÉ

Moins de mille francs par mois

Considérons de plus près ce schéma qui est, répétons-le, l'un des documents les plus révélateurs que DP ait jamais publiés sur l'état de la Suisse d'aujourd'hui. Et mettons les points sur les «i». Les données sur les rentiers sont rangées par ordre croissant du revenu net, puis réparties en dix caté-

gories de 10% chacune: on appelle décile chacune des tranches de 1/10 des personnes pour lesquelles des renseignements ont été collectés. Le critère du «classement»: les revenus (les déciles par ordre croissant de fortune seraient différents). Ainsi, le premier décile, ce sont les rentiers qui ont les plus faibles revenus; et le dixième décile, les rentiers aux revenus les plus confortables.

Soyons clairs. Les rentiers du premier décile ont un revenu annuel inférieur à 9800 francs (moins de 820 francs par mois). Les rentiers du deuxième décile, un revenu compris entre 9800 et 12 400 francs. D'où ce constat: **près d'un cinquième des rentiers, vivant seuls ou en couple, ont un revenu inférieur à 1000 francs par mois.**

A l'autre extrémité (10^e décile), les rentiers bénéficiant des revenus les plus élevés ont au minimum 50 600 francs par an (4200 francs par mois au minimum), certains disposant d'un revenu de plusieurs centaines de milliers de francs.

Le revenu moyen de 29 400 francs a permis à certains de conclure que tout allait pour le mieux dans la meilleure des démocraties (2450 francs par mois). Mais il faut bien admettre que sept rentiers contribuables sur dix ont un revenu inférieur à la moyenne. Et qui plus est, celle-ci est fortement tirée vers le haut par les revenus très élevés: la médiane, c'est-à-dire la limite qui sépare la population des rentiers en deux groupes égaux, est de 20 900 francs (1750 francs par mois). Voilà qui corrige nettement le diagnostic!

Encore quelques notes. En arrondissant les proportions, on constate que, avant impôt:

- les rentiers aux revenus les plus faibles (premier décile) ont 3% de l'ensemble des revenus et 1% de la fortune totale déclarée par les rentiers;
- les rentiers du décile supérieur concentrent entre leurs mains d'une part des revenus (34%)

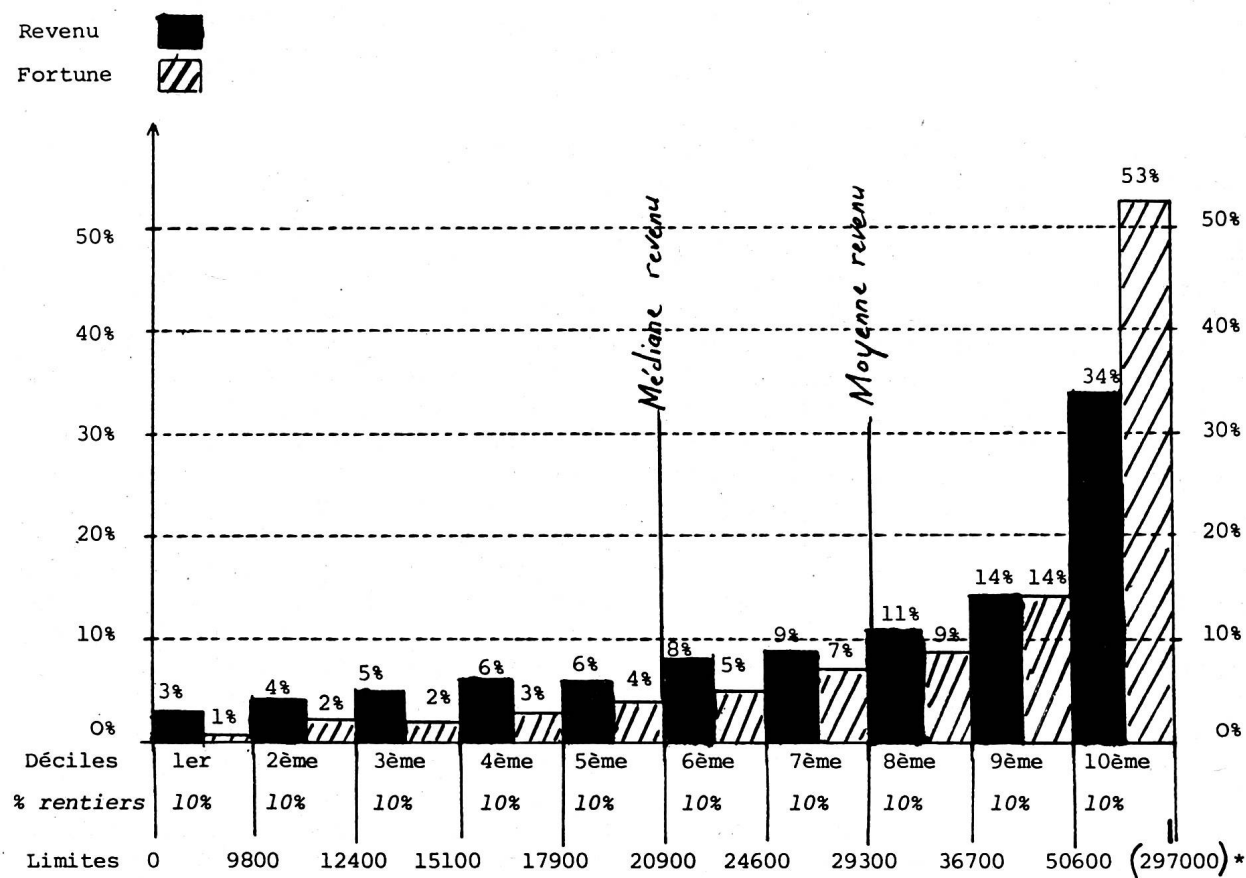
équivalant à ceux des six déciles (32%), à revenus faibles ou s'approchant de la moyenne, et d'autre part une masse de la fortune équivalant à celle des neuf autres déciles;

— les rentiers des deux derniers déciles cumulent près de la moitié des revenus (48%) et les deux tiers de la fortune (67%), tandis que les rentiers des

deux premiers déciles ont 7% des revenus et 3% de la fortune.

Certes, l'impôt corrige partiellement ces déséquilibres (nous aborderons cette question). Mais à ce stade-là du portrait, quels déséquilibres, quelles disparités! Le mythe de la prospérité helvétique rejaillissant sur tous et toutes a vécu.

Les rentiers en 1976 selon leurs revenus et leur fortune



* La limite supérieure est, dans l'échantillon pris en compte, de 745 000 francs; est retenue ici la moyenne du dernier centile (le 1% des rentiers disposant des revenus les plus élevés).

Totaux pour les rentiers: 100%. Les contribuables sont classés du plus faible au plus haut revenu.